

MAIRIE DE CHAPONNAY  
69970 CHAPONNAY  
(RHÔNE)

Tél. 04.78.96.00.10

## DECISION DU MAIRE

### OBJET : ASSISTANCE POUR LA REDACTION DES PIECES TECHNIQUES DES MARCHES D' ESPACES VERTS

Le Maire,

Vu la délibération n°2020-23 du 28 mai 2020, confiant au Maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu l'article R.2123-1 du code de la commande publique,

Considérant la nécessité d'être accompagné pour la rédaction des pièces techniques des marchés d'espaces verts,

Considérant la proposition établie par la Société TERRALIA Paysage (69002 LYON) pour un montant total de 5 250,00 € HT, soit 6 300,00 € TTC,

### DECIDE

- Article 1 : La signature d'un bon de commande avec la Société TERRALIA Paysage (69002 LYON) pour un montant total de 5 250,00 € HT, soit 6 300,00 € TTC, en vue d'une assistance pour la rédaction des pièces techniques pour les marchés d'espaces verts.

- Article 2 : Le responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Monsieur le comptable public, publiée sur le site internet de la collectivité et notifiée à l'entreprise.

CHAPONNAY, le 20-06-2024,  
Le Maire,  
Raymond DURAND

Certifié exécutoire  
En Préfecture, le 20/06/2024  
Et de la publication, le 20/06/2024

